



AVIS PUBLIC

MODIFICATIONS APPORTÉES AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE :

Que des modifications ont été apportées au calendrier des séances ordinaires du comité
administratif de la MRC de Joliette, se tenant au lieu habituel des sessions, soit au 632, rue De
Lanaudière à Joliette.

Le calendrier ci-après, relativement aux séances ordinaires du Comité administratif de la MRC
de Joliette pour l'année 2024, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 24
janvier 2024 et remplace le précédent. Les séances du Conseil se tiendront à **8 h 00** au 632,
rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF-2024	
mardi 16 janvier	mardi 11 juin
mardi 13 février	mardi 9 juillet
mardi 12 mars	mardi 10 septembre
mercredi le 17 avril	mardi 1er octobre
mardi 7 mai	mardi 12 novembre

Donné à Joliette, le 30 janvier 2024.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), René Charbonneau, directeur général et
Prénom et nom greffier-trésorier Poste de la

municipalité ou ville de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment
d'office, Nom de la ville ou municipalité

avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les
membres du Conseil, le 31 janvier 2024.
date

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31 ème jour du mois de janvier 2024.

Signature